



CSE : Formation des nouveaux membres en santé, sécurité et conditions de travail (SSCT)

Présentiel - Synchrone

Public Visé

Nouveaux membres élus du CSE (titulaire et suppléant) dans le cadre d'un premier mandat

Pré Requis

Aucun prérequis

Objectifs professionnels

- Développer l'aptitude du stagiaire à déceler et à mesurer les risques professionnels et accroître leur capacité d'analyse des conditions de travail ;
- Initier le stagiaire aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail.

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les missions des membres du CSE,
- Mettre en œuvre les moyens disponibles dans le cadre de son action,
- Rechercher et mesurer les risques professionnels,
- Se positionner comme un interlocuteur constructif et proactif,
- Participer à l'élaboration de la politique de prévention de son entreprise

Contenu de formation

1 – LA PLACE DU CSE DANS LE DIALOGUE SOCIAL

- 1.1-Cadre général
- 1.2-Statut juridique du CSE
- 1.3-Missions générales

2 - MISSIONS DU CSE ET DE LA CSSCT EN SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- 2.1-Attributions en santé sécurité dans les entreprises
- 2.2-Consultations en santé sécurité et conditions de travail
Modalités de consultations
Les consultations récurrentes
Les consultations ponctuelles
Appel à expert
- 2.3-Rôles dans les droits d'alerte
Alerte de danger grave et imminent
Alerte d'atteinte aux droits des personnes ou à la santé physique et morale
Alerte de danger à la santé publique et à l'environnement

3 - FONCTIONNEMENT ET MOYENS EN SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- 3.1-Réunions du CSE / réunions en présence de la CSSCT
Les différentes réunions
Ordre du jour et convocations
Participants et convocations
Résolutions et procès-verbal
- 3.2-Le Représentant de proximité
- 3.3-Heures de délégations
Heures de délégation attribuées
Gestion des heures de délégation
- 3.4-Moyens matériels et financiers
- 3.5-Droit à la formation
- 3.6-Circulation et déplacement
- 3.7-Saisine de l'inspection du travail
- 3.8-Droits et devoirs des membres élus
Statut des salariés protégés
Obligations et devoirs (obligation de discrétion ...)
Gestion des informations communiquées

4 - LES DOCUMENTS DE BASE EN SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Version : SECPREV110A-20260311

ASFO ADOUR - Agence Ustaritz - 116 Impasse de Guadeloupe - 64480 USTARITZ

Tél. : 05 59 46 14 41 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.bayonne@asfo-adour.org - N° Siret : 78209967500046 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A

- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -
- Certification QUALIOPI N° 2401_CN_04160 – V.1 -



CSE : Formation des nouveaux membres en santé, sécurité et conditions de travail (SSCT)

4.1-Documentations réglementaires

Le cadre réglementaire
 La Convention Collective
 La Base de données Economiques et Sociales
 Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
 4.2-Le fonctionnement du CSE et de la CSSCT : le Règlement intérieur
 L'obligation légale
 Utilité du règlement intérieur
 Adoption et application du règlement intérieur
 Les mentions du règlement intérieur

5 – LES RESPONSABILITES DES DIFFERENTES PARTIES

5.1-Législations européennes et françaises
 Cadre législatif santé sécurité au travail
 Obligations des employeurs
 Obligations des salariés
 5.2-Responsabilités pénales et civiles
 Cadre des responsabilités
 Responsabilité pénale
 Responsabilité civile

6 - LA PREVENTION EN ENTREPRISE

6.1-Le cadre réglementaire
 Impact de la loi N°2021-1018 du 2 août 2021
 Définitions et fondamentaux
 La démarche de prévention des risques professionnels
 6.2-Les acteurs de la prévention
 Les acteurs internes à l'entreprise
 Les acteurs externes à l'entreprise
 - 6.3-Accidents de travail et Maladies professionnelles
 Définitions légales
 Déclaration et reconnaissance des accident de travail
 Déclaration et reconnaissance des maladies professionnelles
 - 6.4-Missions du CSE sur le maintien dans l'emploi des publics sensibles

7 – LES DIFFERENTS DANGERS – IMPACT SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

7.1-Mise à jour du cadre réglementaire
 7.2-Notions de danger, risque et prévention
 Définition de la notion de danger
 Définition de la notion de risque
 Survenance et prévention
 7.3-Les familles de dangers professionnels
 7.4-Le compte professionnel de prévention
 Le dispositif législatif
 Les facteurs de risques professionnels
 La prévention des risques professionnels
 Le Compte Professionnel de Prévention

8 - TECHNIQUES ET OUTILS DE PREVENTION

8.1-Les inspections du CSE
 Obligation réglementaire
 Utilité et motif d'inspection
 Objectifs d'inspection
 Méthodologie d'inspection
 8.2-Analyse des causes d'un accident
 Principes généraux
 Méthodologie d'enquête
 Démarche méthodologique d'analyse de cause
 Etude de cause d'accident ou d'incident (Mise en situation)
 8.3-Evaluation des Risques Professionnels
 Cadre réglementaire
 Etapes de l'évaluation des risques
 Méthodologie d'évaluation des risques
 Revue du DUERP et Observation de poste (Mise en situation)
 8.4-Focus sur le plan de prévention pour les entreprises extérieures

Version : SECPREV110A-20260311

ASFO ADOUR - Agence Ustaritz - 116 Impasse de Guadeloupe - 64480 USTARITZ

Tél. : 05 59 46 14 41 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.bayonne@asfo-adour.org - N° Siret : 78209967500046 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A

- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -
 - Certification QUALIOP1 N° 2401_CN_04160 – V.1 -



CSE : Formation des nouveaux membres en santé, sécurité et conditions de travail (SSCT)

Rôle du CSE dans les étapes de réalisation du plan de prévention
Le programme de prévention : dispositions, applications

9 – LA SANTE AU TRAVAIL A L'EPREUVE DE NOUVEAUX RISQUES

9.1-Les troubles musculosquelettiques (TMS)
Définitions et facteurs de risques
L'enquête de dépistage
9.2-Les risques psychosociaux (RPS)
Définition et impacts
L'évaluation des risques psycho-sociaux
L'enquête de prévention du risque psycho-social
9.3-La démarche QVT
Les grands principes de la démarche
Le comité QVT : objectifs, fonctionnement
9.4-Le référent harcèlement sexuel
Textes législatifs
Définitions et missions

Méthodes et outils pédagogiques

- Formation en Présentiel
- Modalités pédagogiques, moyens, outils utilisés pour favoriser l'engagement des bénéficiaires : alternance d'apports théoriques, d'apports individuels de chacun, de retours d'expériences, d'échanges.
- Mises en situation, Jeux de rôles, Exercices pratiques (arbre des causes ...), Vidéos...
- Utilisation du TutoPrév' Interactif de l'INRS, qui permet de vérifier, au travers de quiz, les connaissances des stagiaires en matière de santé et de sécurité au travail, pour adapter la formation.
- Pour une formation organisée dans l'entreprise et avec l'accord de l'entreprise :
Travaux sur les déclarations d'accidents, le document unique (DUERP),
o Et/ou Visite du site /atelier (4 inspections/an minimum à mener par le CSE),
o Et/ou Etude d'un poste de travail ...
- Documentation : un support de cours et des documents de référence sont remis aux stagiaires.

Modalités d'évaluation

Questionnaire individuel de satisfaction et d'auto-positionnement sur l'atteinte des objectifs en fin de formation
Moyens mobilisés pour mesurer les acquis du bénéficiaire en cours et/ou en fin de la formation :

Mises en situation au travers de cas pratiques pour s'entraîner à exercer son mandat, d'exercices et de mise en situation. Questionnement oral se rapportant aux notions importantes. Evaluation en cours et fin de formation.
Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences : Non

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialiste du domaine

Sanction formation

Attestation de formation

Dates et lieux

Mont de Marsan en 2026 :

20 21 22 23 24 avril / 19 20 25 26 27 novembre

Saint Paul les Dax en 2026 :

19 20 25 26 27 mars / 18 19 24 25 26 juin / 12 13 19 20 21 octobre

Ustaritz en 2026 :

Version : SECPREV110A-20260311

ASFO ADOUR - Agence Ustaritz - 116 Impasse de Guadeloupe - 64480 USTARITZ

Tél. : 05 59 46 14 41 - Site internet : www.asfo-adour.org - E-mail : asfo.bayonne@asfo-adour.org - N° Siret : 78209967500046 - N° TVA Intra. : FR84782099675 - Code NAF : 8559A

- Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 72400000340 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine -
- Certification QUALIOPI N° 2401_CN_04160 – V.1 -



CSE : Formation des nouveaux membres en santé, sécurité et conditions de travail (SSCT)

19 20 26 27 28 mai / 1 2 7 8 9 octobre

🕒 Durée	Effectif	€ Tarifs
35.00 Heures	5 Jours	De 3 à 10 Personnes
		Inter (Par personne) : 1 020.00 € HT
		Intra (Par jour) : 760.00 € HT

Modalités d'entrée en formation

Contactez votre Centre ASFO Adour pour valider votre inscription après analyse de votre besoin et, le cas échéant, vérification des prérequis et du positionnement (niveau débutant, expérimenté, recyclage...).

Délais d'accès à la formation : Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

L'ASFO Adour peut proposer des aménagements (techniques, organisationnels et/ou pédagogiques) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.

Un référent Handicap est à votre disposition.

Le registre d'accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap est téléchargeable sur notre site Internet grâce au lien

suivant : <https://www.asfo-adour.org/nos-documents>

Informations complémentaires

Chiffres clés Qualité : Nombre de stagiaires et moyenne de satisfaction sur <https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite>

Formation certifiante : Taux d'obtention de la certification : sur <https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite>

Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : www.certificationprofessionnelle.fr / Recherche libre par certification

Possibilités de financement : Informations générales et contacts dédiés selon votre statut en contactant votre Centre ASFO Adour et sur <https://www.asfo-adour.org/information-formation>

Règlement intérieur téléchargeable sur <https://www.asfo-adour.org/nos-documents> . L'entrée en formation vaut acceptation de celui-ci par le stagiaire.

Coordonnées et plan d'accès des Centres ASFO Adour disponibles sur <https://www.asfo-adour.org/nous-contacter>

Déclaration d'Activité ASFO Adour enregistrée sous le numéro **72 40 00003 40**. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Contactez-nous !

Christine DESBIEYS
Conseiller en Formation

Tél. : 0558911900
Mail : christine.desbieys@asfo-adour.org